

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
COMMUNE DE FONT-ROMEUE ODEILLO VIA  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020**

---

L'AN DEUX MILLE VINGT,  
Le DIX-NEUF NOVEMBRE à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEUE ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : 13 novembre 2020

La séance n'était pas autorisée au public. La retransmission des débats en direct a pu être suivie par le public, le lien internet pour la diffusion en live de ce conseil municipal était le suivant : <https://www.facebook.com/CommuneFontRomeue>.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Faëza OMAHSAN

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 15  
Ayant pris part aux délibérations : 18

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mme ARTIGUES Inès – M. DÉMELIN Jean-Louis – Mme Christine DELIAS - M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – Mme LARROZE Rachel - M. LATUTE Jean-Michel – Mme LEBECQ Michelle - Mme LE TOAN BARES PhongLan - M. LUNEAU Alain - Mme OMAHSAN Faëza - Mme PIERA Martine – M. Serge PONSAN - M. RIFF Michel

**ABSENTS EXCUSÉS** :

M. BOSSELUT Rodolphe -- Mme NOLIN Claire – M. PEREZ Julien –

**ABSENTE** :

Mme Liliane NGUYEN

**AVAIENT PROCURATION** :

M. PONSAN Serge pour M. BOSSELUT Rodolphe – M. RIFF Michel pour Mme NOLIN Claire – Mme DELIAS Christine pour M. PEREZ Julien.

### **DEL-2020-162 - Report de la Fête de l'Éducation à l'Environnement**

**Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée**, que notre commune devait accueillir le samedi 26 septembre 2020, la **Fête de l'Éducation à l'Environnement (FÉE)** sur le site des Airelles. Cet évènement porté par la Tram'66 (réseau départemental d'éducation à l'environnement) a malheureusement dû être annulé à cause de mauvaises conditions météorologiques, et du contexte sanitaire qui interdisait le repli en intérieur initialement prévu.

**Monsieur le Maire informe l'Assemblée** que la FÉE est un évènement organisé tous les ans par la Tram'66, et que pour chaque édition c'est un travail de co-construction d'une année avec les structures adhérentes et la commune d'accueil.

**Monsieur le Maire ajoute que** la commune a échangé avec la Tram'66 pour envisager un report de la FÉE en 2021 sur Font-Romeue. Le coordinateur de la Tram'66 a expliqué que les

membres du Conseil d'Administration étaient favorables à ce report, plutôt que de reprogrammer la FÉE en 2021 dans une autre ville. En effet, le territoire de Cerdagne-Capcir n'étant pas souvent représenté dans les actions de la Tram'66, l'annulation pure et simple de la FÉE leur paraît dommage, car c'est un évènement qui a pour but, en plus de prôner l'éducation à l'environnement, de s'appuyer sur les spécificités du territoire d'accueil, et de les mettre en lumière.

Pour information, le budget prévisionnel de la FÉE 2020 s'est élevé à 20 000€ (dont 5000€ de valorisation du travail bénévoles) pour une programmation d'une trentaine d'animations. Parmi les recettes, il y a une moitié de subventions publiques : Région Occitanie, Europe, Département des Pyrénées-Orientales, commune de Font-Romeu).

**Monsieur le Maire rappelle** que le montant de la participation de Font-Romeu en 2020 était de 2000€, **et informe l'Assemblée** que malgré l'annulation de l'évènement, 11 000€ sur les 20 000€ de budget prévisionnel ont réellement été dépensés par l'organisateur, pour la conception des animations : parcours nature ou escape game sur le climat par exemple.

La Tram'66 propose à la commune d'organiser le report, et d'en profiter pour saisir l'opportunité de mettre en valeur nos projets, ce qui n'avait pas pu être fait en 2020 car la communication était largement avancée lors du changement de municipalité. La FÉE 2021 pourrait donc être une vitrine des actions vertueuses de la commune, comme par exemple :

- travail sur l'optimisation de l'éclairage public, sur la réduction de la pollution lumineuse et extinction de l'éclairage public le même jour pour organiser une animation astronomie.
- mise en valeur de la biodiversité (en parallèle avec l'Atlas de la Biodiversité Communale prévu).
- développement des mobilités douces (à travers l'appel à projet cyclotourisme).
- exemplarité dans la mise en œuvre des énergies renouvelables et notamment de la solution solaire.
- adaptation du tourisme de montagne au changement climatique.

etc...

Par soucis d'équité avec les autres villes qui s'étaient portées candidates en 2020, et qui souhaiteraient accueillir la FÉE en 2021, la Tram'66 demande à la commune le vote d'une nouvelle subvention à hauteur de 4000€. **Monsieur le Maire informe l'Assemblée** que les communes de Canohès et du Barcarès s'étaient engagées respectivement à hauteur de 6000€ et 7000€ en 2020 car ces communes connaissaient déjà l'importance de la FÉE chaque année.

Étant donné les conditions proposées de report, et l'importance de l'évènement prévu, il paraît intéressant d'accepter, d'autant plus que la date pourrait être avancée au mois de juillet. Ce dernier point est important, car la fréquentation touristique est à la fois un atout et une menace pour notre territoire, et d'avoir une population de vacanciers sur l'évènement, permettrait de sensibiliser aussi cette catégorie de personnes à la préservation de notre environnement.

ENTENDU CET EXPOSÉ, MONSIEUR LE MAIRE PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- **DE VALIDER** le principe de l'opération de report en 2021 de la FÉE sur Font-Romeu.
- **D'ACCORDER** une subvention de 4000€ à la Tram'66 au titre de l'année 2021.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PRINCIPE DE L'OPÉRATION.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Fait à Font-Romeu Odeillo Via,  
le 20 novembre 2020



Le Maire,  
Alain LUNEAU